

## RELEVÉ DE DECISIONS BUREAU DU MERCREDI 7 OCTOBRE 2020 à 20h00

### 1) Orientations des premières Commissions Thématiques

Les perspectives suivantes à étudier au cours du mandat sont ressorties dans chaque commission :

#### Commission Gestion des Ordures Ménagères :

- Optimisation des circuits de collecte en porte à porte et de la gestion des déchèteries (Collecte des ordures ménagères tous les 15 jours à compter de 2021),
- Répartition des charges entre Pays Rethélois et Crêtes selon comptabilité analytique réelle,
- Adaptation des redevances incitatives,
- Développement de la communication et du compostage pour optimisation du tri.

#### Commission assainissement non collectif (ANC) et Rivières GEMAPI :

##### ANC :

- Nouveau cycle de contrôle des installations d'assainissement individuel avec révision des tarifs des redevances,
- Révision du règlement de service du SPANC (notamment obligation de mise aux normes suite à un acte de vente)
- Majoration de la redevance si absence d'installation ou risques sanitaires ?
- Soutien à la réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif

##### GEMAPI

- Problématiques inondations récurrentes sur l'Aisne notamment sur Attigny (programme et étude à engager par l'Entente Oise Aisne) et sur La Vence (étude et programme en cours par l'EPAMA).
- Problématiques entretien des rivières et ouvrages : responsabilité des propriétaires, aide aux ASA, Difficulté de maîtrise d'ouvrage UDASA (hors ASA) pour programme par rivière,
- Problématiques financières : quels financements pour l'entretien des rivières, et travaux, peut-on éviter la taxe GEMAPI ?

#### Commission habitat – aménagement – urbanisme : avec 2 sous- commissions internes (attribution des aides habiter Mieux et urbanisme)

- Logements d'intérêt communautaire : quelle stratégie de réhabilitation pour demain
- Modalités de gestion locative des logements communaux :
- Programme Habiter Mieux en Ardennes : quelle suite et quelle articulation avec les autres dispositifs à l'étude ?
- Les aménagements de village d'intérêt communautaire : à relancer ?
- Mise en place du SCOT Sud Ardennes et du PLUi.

#### Commission Tourisme avec 1 sous-commission pour l'attribution des aides

- Quel développement pour le Domaine de Vendresse, le Relais de Poste, La Vénerie
- Vallée de L'Aisne – voie verte : quel rôle de la collectivité pour inciter des projets privés
- Sentiers de randonnée : communication, interconnexion entre les secteurs et les intercommunalités voisines, réflexion sur les sentiers de découverte dans les villages
- Orientations d'utilisation des crédits de la Taxe de séjour,

## **Commission Développement Economique** avec 1 sous-commission pour l'attribution des aides

- Révision des modalités du programme d'aide
- Poursuivre de réhabilitation de friches ?
- Aménager des bâtiments blancs destinés à la location ?
- Quel avenir pour le Multiservices de Rocquigny ?
- Comment aller plus loin dans l'accompagnement des entreprises

## **Commission Vie Associative – Sport – Culture** avec 1 sous-commission pour examiner des dossiers d'aides

- Révision des modalités du programme d'aides ?
- Quelles actions pour accompagner au mieux les associations sportives ?
- Avenir pour les points de lecture
- Comment faciliter la gestion administrative des associations

## **Services à la Population – Enfance – Jeunesse – Actions sociales** organisée en deux commissions

### Commission Services à la population (santé, personnes âgées, services publics de proximité...)

- Un référent « seniors » dans chaque conseil municipal ?
- Travailler sur la télémédecine
- Accompagner les associations intervenant pour le maintien des personnes âgées à domicile ?
- Proposer un service de visiteurs bénévoles de personnes âgées
- Aider à la mobilité des séniors
- Nouveau Contrat Local de Santé
- Orientations du programme d'animation séniors.

### Commission Enfance – jeunesse avec un comité de pilotage Relais Petite Enfance

- Quelle politique vers les différents modes de garde avec accompagnement des privés
- Valorisation du métier d'assistant maternel ?
- Les actions d'accompagnement à la parentalité
- Quelle dynamique pour les accueils collectifs (crèches)
- Politique et harmonisation accueils périscolaires
- Renforcement des actions sociales

## **Commission Transition énergétique, Agriculture et Développement Durable** organisé en 2 commissions

### Comité Plan Climat Air Energie et commission agriculture et alimentation durable (avec attribution des aides)

- Quel développement des énergies renouvelables : (photovoltaïque, filière bois énergie, hydraulique, en complément de l'éolien...),
- ✓ Stratégie de communication
- ✓ La définition de « communes exemplaires - en transition » -
- ✓ Mobilité – réflexion sur un accompagnement au changement profond de mentalité / politiques publiques
- ✓ Agriculture : recréer le lien entre agriculture et territoire
- ✓ Actions sauvegarde de la biodiversité (Trame Verte et Bleue, atlas communal biodiversité, Natura 2000) en partenariat avec les communes et l'agriculture.

- Liste des commissions thématiques à mettre en place

### **5 Commissions déjà installées ou établies**

- Commission d'Appel d'Offre constituée au Conseil du 16 juillet 2020 (5 titulaires, 5 suppléants),
- Commission gestion des ordures ménagères : composée des délégués titulaires et suppléants au SICOMAR (30 personnes),
- Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) : délibéré au Conseil du 16 juillet : chaque commune représentée par son maire ou son représentant,

- Comité de programmation LEADER constitué au Conseil du 16 juillet 2020 (10 membres élus),
- Commission assainissement collectif : composé du représentant de chacune des communes concernées (actuellement 8 + 2 en projet),

### **12 Commissions à établir avec les propositions des prochaines commissions de secteur**

- Commission Habitat – Aménagement – Accessibilité – Urbanisme – avec 2 sous-commissions internes :
  - attribution aides amélioration de l’habitat,
  - urbanisme,
- Commission Développement Economique avec une sous-commission interne pour attribution des aides,
- Commission Développement du Tourisme avec une sous-commission pour attribution des aides,
- Commission Agriculture et Alimentation Durable avec une sous-commission interne pour attribution des aides,
- Commission Services à la Population (santé, personnes âgées, services publics de proximité ...),
- Commission Enfance – Jeunesse avec en interne un comité de pilotage Relais Petite Enfance,
- Commission Vie associative Sport Culture avec une sous-commission interne pour examiner des dossiers d’aides,
- Commission Intercommunal Sécurité-Prévention de la Délinquance,
- Commission assainissement non collectif rivières,
- Comité transition énergétique et écologique,
- Commission Intercommunale des Impôts Directs 10 titulaires et 10 suppléants sélectionnés par la direction des services fiscaux sur la base de 40 personnes proposées par le Conseil.

### **2 commissions internes avec les Vice-Présidences**

- Commission interne gestion du personnel (3 membres),
- Commission interne communication (5 membres).

**2) Aide aux associations pour les accueils de loisirs été 2020 (2<sup>ème</sup> répartition) :**

Le Bureau retient à l'unanimité les montants des subventions suivants :

ASSOCIATIONS	Été 2020 (nombre d'heures)	SUBVENTION (en €)
Attigny (asso territoire)	4 164 h <sup>(1)</sup>	1 665,60 €
Chaumont Porcien (AMAP)	En attente	
Lucquy	2 629,95 h <sup>(1)</sup>	1 051,98 €
Poix-Terron	12 539,50 h <sup>(1)</sup>	5 015,80 €
Prix les Mézières	1 493,75 h <sup>(2)</sup>	298,75 €
Saulces Champenoises	1 929,50 h <sup>(1)</sup>	771,80 €
Signy l'Abbaye	2 969 h <sup>(1)</sup>	1 187,60 €
Thin le Moutier	2 980,92 h <sup>(1)</sup>	1 192,36 €
<b>TOTAL</b>		<b>11 183,89 €</b>

**3) Aide aux associations pour animations sportives ou culturelles :**

- o Cyclocross régional de Boulzicourt du 20 septembre 2020 par ECVB

Le Bureau décide à l'unanimité une aide de 10% des dépenses engagées avec plafond de 1 000 €.

**4) Validation des propositions de la Trésorerie pour les créances éteintes et créances irrécouvrables :**

Le Bureau valide à l'unanimité :

**Créances éteintes**

Budget logements	1 742.28 €
Budget Assainissement	31.51 €
Budget OM	5 462.60 €
Budget Pôles d'Entreprises	16 207.58 €

**Créances irrécouvrables**

Budget OM	2 229.77 €
Budget Assainissement	149.50 €

**5) Aménagement logement Saulces-Monclin : avenants n°1 lots 1,2 et 3 :**

Le Bureau valide à l'unanimité les avenants suivants :

**Lot n° 1 : EIRL BRUNSON – DEMOLITION – GROS OEUVRE**

Pour des raisons techniques, les travaux de percement des refends, étaielement provisoires, création de linteaux, reprise des tableaux et du seuil pour créer l'accès au nouveau séjour sont revus à la baisse.  
Soit moins-value de 650 € HT sur 13 499.04 € HT

## **Lot n° 2 : José THEVENIN Père et Fils – CHARPENTE - COUVERTURE – ZNGUERIE**

Pour des raisons techniques (élargissement du passage d'accès à la pièce principale, linteau existant ne permettant de garantir une portée suffisante, hauteur de passage de la porte à préserver), l'architecte en charge du suivi des travaux préconise la mise en place d'une pièce de renfort sous l'arbalétrier de l'étage supérieur. Soit plus-value de 800 € HT sur 9 580 € HT.

## **Lot n°3 : SARL LUZURIER – MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM**

Il s'avère que le remplacement de la porte de cave de gauche prévue initialement ne présente pas d'intérêt. Cette prestation ne sera pas réalisée. L'architecte propose de remplacer la porte d'entrée vitrée prévue initialement par une porte d'entrée avec sous-bassement plein pour éviter les dégradations.

Soit une plus-value de **180.00 € H.T. et une moins-value de 813.00 € HT (moins-value de 633.00 € sur 6 398 € HT)**

## **6) Aménagement logement Bouvellemont : avenant n°1 lot 5 :**

Le Bureau valide à l'unanimité l'avenant suivant :

## **Lot n° 5 : SARL CCG - CLOISON, PLAFONDS, ISOLATION**

Suite à la démolition des retraits de faïences et plinthes, les supports existants ne permettent pas la pose de faïence. L'architecte en charge des travaux préconise la fourniture et pose de BA 13 en reprise de ces supports. Le marché de l'entreprise SARL CCG se trouve donc augmenté de 540.00 € HT.

soit une plus-value de **540.00 € H.T sur 14 000 € HT.**

## **7) Amélioration des locaux communautaires :**

- Demande de subvention pour nouvelle ventilation salles de réunions (préconisations crise sanitaire COVID)

Le Bureau valide le plan de financement :

Cout des travaux :	8 485,20 €	HT
DETR/DSIL sollicitée	2 545,56 €	(30%)
Reste à charge	5 939,64 €	

## **8) Projet de partenariat avec le centre de recherche de l'université de Reims (CERFE) pour étude des liaisons Trame Verte et Bleue, Autoroute A34 et Canal des Ardennes :**

Le Bureau à la majorité (8 voix pour, 6 abstentions et 4 voix contre) donne un avis favorable pour une participation financière de 5 000 € par an sur 3 ans à ce projet scientifique visant à évaluer l'impact de l'autoroute A34 et du canal des Ardennes sur la connectivité écologique (Trame Verte) pour 5 mammifères sauvages (cerf, sanglier, chevreuil, renard et martre) sur le territoire. Il s'appuie sur : le suivi des déplacements des animaux par collier GPS, des analyses génétiques comparatives, la pose de pièges photographiques sur les ponts et la localisation des zones de collisions et de noyade.

Une convention de partenariat sera à établir avec le centre de recherche quand le programme et son financement seront établis.

**9) Convention de mandat entre la communauté de communes et le SIAEP de Thin le Moutier pour la construction d'un réseau d'eaux usées et d'un réseau d'eau potable rue Lagasse et rue du 407ème RI à SIGNY L'ABBAYE – avenant n°1**

Le Bureau valide à l'unanimité l'avenant n°1 avec les modifications techniques et financières suivantes :

- Nouveau coût estimatif :
  - o Création réseau séparatif eaux usées 282 597 € HT
  - o Raccordement au nouveau réseau eaux usées 85 721.50 € HT
  - o Construction réseau eau potable en mandat du SIAEP 174 790 € HT
  
- Calendrier de réalisation décalé :
  - o Attribution du marché 30 novembre 2020,
  - o Démarrage des travaux avril mai 2021.

**10) Tarifs facturation des masques et solution hydro alcoolique aux communes et syndicats (commande groupée octobre 2020) :**

Le Bureau retient à l'unanimité les tarifs suivants :

- Masques chirurgicaux : 0,30 € TTC l'unité, environ 18 000 masques,
- Masques tissu : 3,69 € TTC l'unité, environ 400 masques,
- Solution hydro alcoolique : 2,50 € TTC le litre, environ 200 litres.